DÉNOMINATION

de rues dans la Commune de Plainpalais.

Du 11 Juillet 1902

LE CONSEIL D'ÉTAT.

Sur la proposition des Départements des Travaux publics et de l'Intérieur;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Plainpalais, en date du 20 Juin 1902, par laquelle ce Conseil décide de donner le nom de :

- 1º Passage du Rond-Point, au passage tendant du Rond-Point de Plainpalais à l'Avenue de Lancy.
- 2º Rue David Dufour, à la rue tendant du Boulevard Carl Vogt au Boulevard de St-Georges.
- 3º Rue du Tir, à la rue tendant de la rue de la Coulouvrenière au Cimetière de Plainpalais, sur les terrains de la Société de l'Arquebuse.

Certitié conforme: Le Conseiller d'Etat délégué, F.-E. THIÉBAUD.